

# Le P'tit Brenouillois

Le Magazine Info de votre village > Trimestriel > Mai - Juillet 2021 N° 24



## Édito

**Khristine Foyart**  
Maire de Brenouille  
Vice Présidente  
de la C.C.P.O.H.

*Chères Brenouilloises, chers Brenouillois,*

*Avec l'hiver qui traîne en longueur, et qui nous laisse encore en Mai des journées froides à maintenir le chauffage dans les maisons, avec l'épidémie de COVID qui s'étire encore suffisamment pour nous imposer un déconfinement lent et progressif, le désir de soleil, de chaleur et de liberté se fait de plus en plus urgent.*

*Plus aucune manifestation sur notre commune depuis plus d'un an maintenant nous fait nous rendre compte à quel point ces événements conviviaux nous manquent, à quel point il nous tarde de retrouver notre liberté de sortir et de nous rassembler.*

*Le déconfinement progressif ne nous permettra pas une fois encore d'organiser notre traditionnelle fête de Brenouille en mai, les rassemblements étant encore interdits, ainsi que l'installation des forains.*

*Nous avons donc décidé cette année de créer un événement le 10 juillet prochain dans le parc Saint Rieul à destination des familles. Cet événement viendra clôturer une année scolaire chaotique pour les enfants, et se terminera par un feu d'artifice. Nous espérons qu'ensuite, notre calendrier événementiel reprendra son cours normal avec le forum des associations en septembre et le Noël Enchanté en novembre.*

*Nous avons inauguré en tout petit comité le nouveau lotissement de Brenouille, et surtout la petite résidence de 12 appartements qui portera le nom de Résidence Thierry Nollet, en hommage à notre ancien maire qui aura oeuvré près de 35 ans en tant qu'élu puis en tant que personne qualifiée, auprès de Oise Habitat. Ce projet de lotissement sera donc le dernier en partenariat avec Oise Habitat, puisqu'il s'agit de la dernière parcelle constructible sur la commune appartenant au bailleur. La première partie, de 38 pavillons et 12 T2 et T3 est à présent terminée, la 2<sup>ème</sup> partie encore à construire sera de 12 pavillons directement en accession à la propriété, ainsi que 8 T3 et 4 T2 en locatif. Ensuite, les locatifs pourront être mis en vente dans 10 ans, puisque la loi l'autorise. Par ailleurs, les 2 anciens programmes de logements individuels construits par Oise Habitat sur la commune sont à ce jour presque entièrement revendus à leurs locataires, preuve que la formule convient et permet à nombre d'entre nous d'acquérir un bien.*

*Pour l'heure, nous avons accueilli quelques nouvelles familles sur la commune et leur souhaitons la bienvenue !*

*Et pour tous nos nouveaux résidents, n'oubliez pas de vous faire connaître en mairie, surtout si vous avez des enfants en âge scolaire.*

*Les élections Départementales et Régionales sont programmées les 20 et 27 juin prochains*

*Portez vous bien et faites vous vacciner !*



## ÉLECTIONS RÉGIONALES & DÉPARTEMENTALES 2021

Les élections départementales et régionales auront lieu le même jour. Elles ont été programmées les 20 et 27 juin prochains, de 8 h à 18 h.

Afin de garantir une bonne sécurité sanitaire, le bureau n° 1 « MAIRIE » sera exceptionnellement déplacé dans la **salle Daniel Balavoine**, rue Léon Jouhaux, la salle du conseil de la mairie étant trop petite pour organiser à la fois le bureau de vote des départementales et celui des régionales.

Toutes les personnes normalement inscrites dans ce bureau de vote sont concernées, soit les habitants des rues :

Impasse du Beau Pignon	Allée des Artisans	Rue de Châalis	Rue le Parc
Impasse de Gilocourt	Allée Léon Blum	Rue du Curé	Rue de la Planchette
Place du 18 juin	Allée Marcel Pagnol	Rue de l'Eglise	Rue du Ponceau
Route de Les Ageux	Allée Maricourt	Rue Guillaume Apollinaire	Rue Pierre Mendès France
Rue Belle Visée	Chemin de Halage	Rue Jean Giono	Rue Robert Guerlin
Rue de la Boissière	CV n°3	Rue de la Libération	Rue Robert Schuman

Voter est important, ne laissez pas à d'autres que vous le choix de vos élus !

*Certains ont bien remarqué que je ne me représentais pas à vos suffrages pour les prochaines cantonales. En effet, j'ai fait le choix de laisser ma place à Térésa DIAS, maire de Monceaux, qui était précédemment ma suppléante au Conseil départemental.*

*Être élue au Conseil départemental fut pour moi une grande et belle aventure. J'ai eu l'honneur que les 2 Présidents successifs Edouard COURTIAL et Nadège LEFEBVRE me fassent confiance et me nomment vice présidente en charge de la culture et de la vie associative, ce qui m'a permis d'exercer mes compétences à une plus large échelle que la commune et la communauté de communes.*

*J'ai pu, entre autres actions, mettre en place le schéma départemental de la lecture publique qui place aujourd'hui le département à la proue des actions en faveur du développement des bibliothèques. Ce schéma va aider les communautés de communes de l'Oise à s'emparer du sujet, aider au développement et à la professionnalisation de nos bibliothèques communales et ainsi mieux lutter contre l'illettrisme.*

*J'ai pu également mettre en place le schéma des enseignements artistiques, qui doit permettre à terme aux écoles de musique, de danse, conservatoires, établissements d'enseignement du cirque, du théâtre, de garantir partout dans l'Oise, un enseignement de qualité sanctionné de diplômes reconnus, et surtout reconnus au niveau des conservatoires régionaux et nationaux préparant aux professions artistiques.*

*Je laisse donc au département et à mon successeur deux boîtes à outils culturelles qu'il conviendra de continuer de développer. Pour ma part, je n'abandonne pas pour autant l'action publique puisque j'ai fait le choix de me recentrer sur la commune de Brenouille et surtout sur la CCPOH, en étant plus présente sur des actions très transversales qui sont les finances, les travaux et l'administration générale. Je n'abandonne donc pas complètement mon binôme au département, Arnaud Dumontier, puisque nous continuons à travailler ensemble à la communauté de communes sur des projets politiques communs.*

*Christine Foyart*

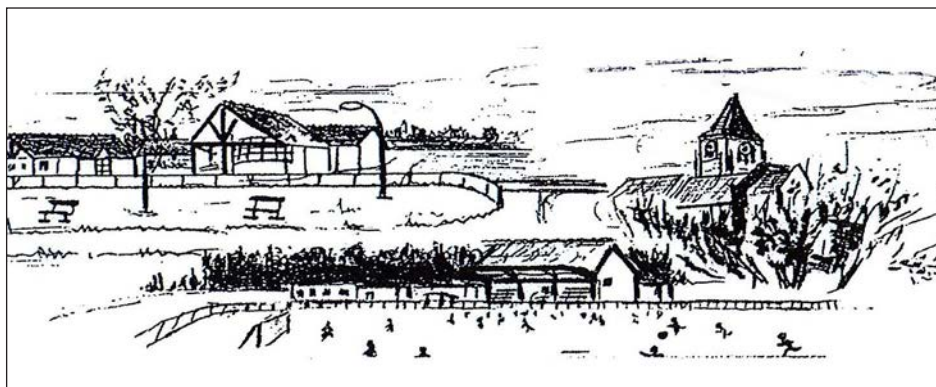
*Maire de Brenouille*

*1ère Vice présidente de la CCPOH en charge de l'administration générale, des finances et des travaux.*

*Vice présidente du Conseil départemental sortante.*

# Synthèse des délibérations du Conseil Municipal

(par Stéphanie LEGOUT)



**En date du 17 Février 2021**

## INFORMATIONS

- Le Centre de Secours de Pont-Sainte-Maxence a enregistré une baisse de 20 % environ du nombre d'interventions sur la commune en 2020. Baisse expliquée par l'impact des confinements liés au virus.
- Recensement : Au 1<sup>er</sup> janvier 2021, l'INSEE déclare 2 053 habitants selon le recensement 2018.
- Portage des repas : 1 120 repas ont été distribués par la CCPOH auprès de la commune. (664 l'année dernière).

## ADMINISTRATION GENERALE

- Transfert de la compétence « Mobilité » à la CCPOH.
- Adoption d'une Convention avec la Médiathèque de l'Oise.
- Présentation du Rapport définitif de la Chambre Régionale des Comptes du Syndicat Intercommunal d'Aménagement et de Construction des Communes de l'Oise.

## RESSOURCES HUMAINES

- Prise de fonction d'un nouvel agent comptable le 15 février 2021.
- 2 agents des Services Techniques en arrêt de travail et leur remplacement est assuré par le recrutement d'un candidat.
- Départ en retraite d'une ATSEM en juillet 2021.

**En date du 8 avril 2021**

## FINANCES

- Comptabilité M49
  - Adoption du compte de gestion 2020
  - Adoption du compte administratif 2020
  - Adoption du budget primitif 2021
- Comptabilité M14
  - Adoption du compte de gestion 2020
  - Adoption du compte administratif 2020
  - Adoption du budget primitif 2021

## FINANCES (suite)

- Taux des taxes locales
- Adoption d'une demande de subvention au Conseil départemental afin d'installer un système d'alerte PPMS (plan particulier de mise en sûreté) dans les écoles.

## RESSOURCES HUMAINES

- Création d'un emploi non permanent d'adjoint administratif.

**Madame, Monsieur,**

**Vous avez choisi d'habiter Brenouille et nous vous en remercions**

**Nous vous prions de bien vouloir vous faire recenser en Mairie  
(livret de famille, carte d'identité)**

**Cette démarche nous permettra de vous faire bénéficier des différents services proposés par la Commune auxquels vous pourriez prétendre**



**Directeur de la publication :** Kristine FOYART / **Rédacteur en Chef :** Monique WÉMAUX / **Conception Maquette et Mise en Page :** Christophe A GILLOT /

**Comité de Rédaction :** Kristine FOYART, C.A GILLOT, Stéphanie LEGOUT, Monique WÉMAUX, Aurore FOBERT, Christian DENICOURT BOULANGER /

**Crédits Photos :** C.A GILLOT, Associations, Dakardantan / **Impression :** CCPOH. Journal édité à 1 000 exemplaires / **Photo de couverture :** Brenouille pris du Chemin de Brenouille

## Un cadre de vie agréable dépend aussi de la volonté de chacun *(par Monique WÉMAUX)*

**Avec le retour des beaux jours, il semble opportun d'évoquer la citation « la liberté des uns s'arrête où commence celle des autres » en rappelant quelques consignes élémentaires :**

### Brûlage des herbes

Un particulier n'a pas le droit de brûler ses déchets ménagers à l'air libre. Il est donc interdit de brûler dans son jardin :

- l'herbe issue de la tonte de pelouse
- les feuilles mortes
- les résidus d'élagage, de taille de haies et d'arbustes, de débroussaillage
- les épluchures

Les déchets verts doivent être déposés en déchetterie car nous avons une mise à disposition ou dans le cadre de la collecte sélective organisée par la Communauté de Communes. Vous pouvez également en faire un compost individuel.

Les services d'hygiène de la Mairie peuvent être saisis lorsqu'une personne ne respecte pas l'interdiction de brûler ses déchets verts dans son jardin ; en l'occurrence celle-ci s'expose à être punie d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 €.

### Côté jardin

L'utilisation des tondeuses, tronçonneuses et motoculteurs à moteur à explosion est autorisée :

- du lundi au vendredi de 8 h 30 à 19 h,
- le samedi de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
- le dimanche et jours fériés uniquement de 10 h à 12 h.

### Nuisances sonores

Les bruits intempestifs, cris, musique à fort volume, jeux de ballons, circulation de deux roues à moteur, rassemblements tardifs, aboiements incessants de chiens constituent une infraction à la législation sur le bruit.

### Nuisances olfactives

Elles se produisent notamment lorsque les barbecues sont pratiqués dans un voisinage proche.

### Cimetière

L'utilisation d'eau sans raison se fait au détriment de ceux qui en ont vraiment besoin. C'est une pure question de civisme et de lutte anti gaspillage.

Par ailleurs, le pourrissoir à l'angle du parking est réservé exclusivement à l'apport des fleurs fanées extraites des tombes et ne saurait être le réceptacle de dépôts sauvages en tous genres



*Exemple flagrant d'utilisation à des fins privées des poubelles installées sur la voie publique destinées à recueillir les petits déchets des passants : en l'occurrence ici présence d'un pot de fleurs à jeter chez soi.*

### Trottoirs

L'entretien de la portion de trottoir qui longe votre habitation vous incombe.

A l'instar du fait qu'il est de votre devoir de balayer et déneiger votre trottoir l'hiver, il vous appartient également de désherber vous-même votre pied de mur ainsi que de tailler les végétations envahissantes qui retombent réduisant un passage en toute sécurité pour les piétons.

Dans ce même esprit, les containers gris et jaunes doivent être rentrés au plus vite après le passage du service d'enlèvement des ordures.

**Merci pour votre collaboration à la préservation d'une image valorisée de notre village.**

**Depuis le 1<sup>er</sup> mars 2021, les déchets indésirables et les sacs noirs se trouvant dans les bacs jaunes et au pied des bacs d'ordures ménagères, ne sont plus collectés. Les emballages, journaux et magazines sont à déposer en vrac dans votre bac jaune.**

### Pourquoi trier ?

**50 % de nos déchets ménagers sont des matières premières ! Trier les déchets recyclables, c'est assurer leur transformation en nouveaux objets et économiser les ressources naturelles. Ensemble réduisons nos déchets**



## Du côté des finances *(par Khristine FOYART)*

### Du changement dans la fiscalité des ménages

Pour 80 % de la population, la taxe d'habitation a disparu complètement, elle ne sera plus prélevée pour les 20 % de la population restante à l'horizon 2023.

Cette taxe d'habitation représente un revenu pour la commune de 230 000 €. Afin que les communes ne perdent pas cette part non négligeable de ses revenus, la loi de finances a imaginé transférer sur les communes la part de taxe foncière perçue jusqu'alors par les départements. Cette taxe foncière est aujourd'hui au taux de 21,54 %. Elle viendra donc s'ajouter à la taxe foncière de la commune.



En 2020, pour les personnes propriétaires qui paient une taxe foncière, vous étiez prélevés de :

pour la commune, **17,51 %**  
pour le département, **21,54 %**

En 2021, vous serez prélevés de :

pour la commune, **39,05 %**  
pour le département, **0 %**

Vous n'aurez donc aucune évolution sur le montant de votre imposition. Toutefois, la commune ne sera compensée que de 230 000 € sur la part départementale, le reste de cette part départementale restera dans les caisses de l'Etat. En effet, la commune de Brenouille a une fiscalité basse, la part départementale dépassant largement les 230 000 €. Ce reliquat de presque 300 000 € ne sera pas perdu pour tout le monde puisqu'il viendra en compensation pour d'autres communes ayant au contraire une fiscalité élevée pour lesquelles le taux départemental ne suffira pas à compenser la perte de la taxe d'habitation. Pour la première fois, un impôt que vous payez basé sur la valeur locative de votre logement servira en partie à d'autres collectivités à fiscalité élevée. Le lien entre votre propriété, la fiscalité qui y est attachée et le service rendu par votre collectivité est progressivement en train de disparaître. A terme, les petites communes comme Brenouille très attachées à une fiscalité basse seront les premières pénalisées par ces nouveaux fonctionnements imposés par les lois de fiscalité. Après les ponctions opérées par l'Etat sur les dotations des communes pour rembourser la « dette de l'Etat » sur le mandat précédent, de 250 000 € par an pour notre commune, la disparition de la taxe d'habitation est un nouveau sujet d'inquiétude. Le département sera, quant à lui, compensé de la perte de ses revenus par une fraction de la TVA.

## ELECTRO ANTENNE

INSTALLATION / REGLAGE / REPARATION  
ANTENNE TNT / PARABOLE  
DEVIS GRATUIT

**M. DELAVAQUERIE XAVIER**

2 place Lamartine 60870 BRENOUILLE

Siège social : 57 ter rue du Moutiers 77230 ST MARD

Siret 37991811300059

xavier.delavaquerie@sfr.fr

**06 09 93 14 92**



## Du côté des organismes *(par Stéphanie LEGOUT et Monique WÉMAUX)*

### Le Chèque Énergie

**Le Chèque Energie vient d'arriver dans les boîtes aux lettres des ménagères les plus modestes**

Pour prétendre au Chèque Energie, il faut avoir effectué sa déclaration de revenus. Si ce n'est pas le cas, il faut d'abord régulariser sa situation fiscale puis demander le Chèque Energie.

Il est possible de vérifier son éligibilité sur le site : <https://chequeenergie.gouv.fr>

Son montant peut aller jusque **277 euros**, pour des raisons de simplicité d'utilisation, il sert le plus souvent à payer sa facture d'électricité.

20% des destinataires du Chèque Energie ne l'utilisent pas et en perdent ainsi le bénéfice. Le Chèque Energie peut être utilisé pour payer ses dépenses de chauffage, ou de petits travaux d'amélioration thermique.

Si vous utilisez un Chèque Energie pour le paiement d'une facture d'électricité, de gaz naturel, de GPL livré en vrac ou pour le paiement à un gestionnaire logement-foyer, et si sa valeur est supérieure au montant de la facture, alors le trop-perçu sera déduit de la facture suivante voire des factures suivantes.

Le Chèque Energie peut être utilisé auprès des gestionnaires de résidence autonomie et d' EHPAD (Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes).

Certains ménages modestes ne reçoivent pas le Chèque Energie parce qu'ils ont déménagé, parce que le bail n'était pas à leur nom... il faut qu'ils se fassent connaître au **0 805 204 805**.

En cas de changement d'adresse ou de situation, il faut contacter les services fiscaux ou se connecter sur le site des services publics :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires>

**ADIL 60** – 17 rue Jean Racine, 60000 BEAUVAIS – 03.44.48.61.30 – [www.adil60.org](http://www.adil60.org)



### Qualité de l'eau à Brenouille

Les dernières analyses ont été effectuées début Avril sur un échantillon prélevé en application du Code de la Santé Publique.

L'Agence Régionale de la Santé (A.R.S. Hauts-de-France) a communiqué les résultats amenant à la conclusion sanitaire suivante :



Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

**VOUS ÊTES VICTIME DE VIOLENCES CONJUGALES**

**APPELEZ LE 3919**

**\* appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe**

**Solidarité Femmes** | **3919**  
Fédération Nationale | appel anonyme et gratuit

## Montage de l'ossature de la nouvelle cantine

(par C.A GILOT, envoyé spécial)



**Mercredi 10 mars, l'entreprise régionale NOLLET (spécialisée dans la construction à ossature bois) basée à Poix-de-Picardie est venue à l'Espace Daniel Balavoine assembler la structure extérieure de la nouvelle cantine.**

J'ai reçu pour mission de couvrir médiatiquement cet évènement qui visuellement a été assez impressionnant. Pour cela, il m'a fallu respecter les consignes et distanciations de sécurité.

Une équipe de 3 à 5 hommes, un camion-grue et une nacelle ont suffi pour assembler les panneaux, monter les fermes et préparer la charpente en 6 jours.

Une incroyable organisation réglée comme du papier à musique, pas de temps mort. Comme le dit l'expression, l'équipe NOLLET a monté l'ossature « les yeux fermés ». Il ne fallait justement pas m'absenter ne serait-ce que 30 minutes au risque de rater des temps forts de l'évolution.

Finalement, on constate que ces monteurs professionnels sont restés de grands enfants, car ce montage fait rappeler sans aucun doute à la fois les jeux de Lego et de Mecano mais en XXL. Chaque jour, ils retournent en quelque sorte en enfance.



## Les commémorations en ce printemps 2021 *(par Monique WÉMAUX)*

**Toujours inscrites dans la directive du « sans public » dictée par le contexte de la crise sanitaire, les commémorations ont dû se dérouler en petit comité**

### Cérémonie du Souvenir de la Déportation

Dimanche 25 Avril à 11 h, quelques élus se sont retrouvés et recueillis devant le Monument aux Morts. Une gerbe a été déposée pour rendre hommage aux Déportés non sans rappeler à tous ce drame historique majeur du 20ème siècle et les leçons qui s'en dégagent pour que de tels faits ne se reproduisent pas.



### Cérémonie de la Victoire

Samedi 8 Mai à 11 h, une délégation municipale était présente au Monument aux Morts pour célébrer les 76 ans de la fin de la Seconde Guerre Mondiale en Europe et marquer ce devoir impérieux d'entretenir la flamme de la mémoire. Une gerbe a été déposée pour ces héros du quotidien de notre Histoire.



Puis, comme à l'accoutumée, les élus se sont rendus à la stèle Robert Guerlin et ont déposé un bouquet pour honorer ce Brenouillois qui a perdu la vie lors de ce second conflit mondial, fusillé le 24 août 1944 à 35 ans devant le seuil de sa maison.



**Photos :**

- 1 et 2 : Pose de la gerbe et discours de la Journée du Souvenir
- 3 : Pose de la gerbe du 8 mai 1945 au Monument aux Morts
- 4 : Recueillement à la Stèle Robert Guerlin
- 5 : Stèle Robert Guerlin

Clichés réalisés par Christophe GILOT, Conseiller Municipal présent lors de ces 2 cérémonies



## Inauguration de la résidence Thierry Nollet *(par Monique WÉMAUX)*

**Le 18 Mai dernier, a été inaugurée, en comité restreint, la nouvelle résidence brenouilloise du nom de Thierry Nollet avant l'emménagement des 12 foyers dans les collectifs de la Butte Est.**

Thierry NOLLET, Maire honoraire de Brenouille, présent pour la circonstance, accompagné de son épouse Martine, a été pendant 30 ans administrateur de Oise Habitat et membre de différentes instances au sein de cet organisme déjà à l'époque où cela s'appelait encore OPIHLM (Office Public Intercommunal d'Habitations à Loyers Modérés). Il a toujours su à la fois œuvrer en toute modestie et défendre ardemment la cause du logement social.

Cette inauguration s'est déroulée :

- en extérieur pour couper le ruban tricolore sous une pluie battante et dévoiler la plaque, puis,
- en intérieur pour visiter deux logements types 2-3 et écouter les discours successifs de Roger MENN (Président de Oise Habitat), Thierry NOLLET, Kristine FOYART (Maires), Bernard DOMART (Directeur de Oise Habitat) axés sur cette reconnaissance honorifique et la valeur de l'accès au logement pour tous.



## Brenouille, pas à pas (partie 3) (par C.A GILOT)

### Le Chemin de Brenouille dans tous ses états ...unis par l'Histoire.

Dans la rubrique Histoire dédiée aux rues de notre commune, nous avons évoqué la rue de Chaalis et le Chemin de Brenouille (long de 8 km) ainsi que leur signification dans le P'tit Brenouillois n°22 (1). Ces artères reliaient l'Abbaye du même nom située à 25 km. Dans cette 3<sup>ème</sup> partie, nous allons développer un peu plus leur mythe.

#### Ne pas confondre Vin de Chablis avec Vin de Chaalis

Le domaine viticole des Moines de l'Abbaye de Chaalis remonte au milieu du XII<sup>ème</sup> siècle, il comprend des prés et des parcelles en Forêt d'Halatte ainsi que les vignes à Brenouille. L'affermage commence en 1470.

Le vignoble de Brenouille s'étendait sur 200 arpents (2), soit 102 hectares. Le territoire de Brenouille ayant une surface de 4,31 km<sup>2</sup>, les vignes représentaient 23,6 % (soit environ 1/4) des terres brenouilloises à elles seules.

Pourquoi un vignoble si éloigné de l'Abbaye ? Parce que le cellier devait être systématiquement installé à la jonction entre les parcelles de vignes situées sur des coteaux et le bord d'une rivière navigable (en l'occurrence l'Oise) permettant le transport du vin produit.

Aujourd'hui, plus aucune trace de ce domaine viticole, si ce n'est un square attenant à la rue Jean Monnet appelé « Square des Vignes », dernier « vestige » de terre rappelant l'existence de ce vignoble de l'Abbaye de Chaalis.



#### « Brenouille-en-Halatte »

Petit historique

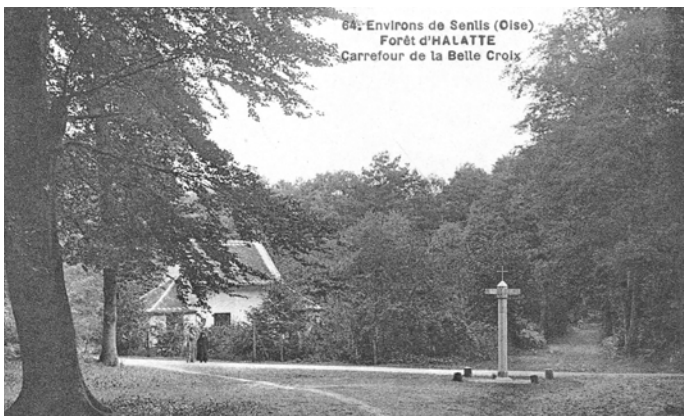
En 1683, pour l'embellissement de son domaine et la commodité de la chasse, le Grand Condé, prince propriétaire du château de Chantilly et responsable de la capitainerie royale d'Halatte veut pouvoir permettre aux participants des chasses à courre de se diriger plus facilement dans les trois forêts. C'est alors que de grandes allées rectilignes sont tracées et se rejoignent comme des étoiles à plusieurs branches sur des carrefours où sont apposés de grands poteaux directionnels blancs en bois (dits de Condé) .

3 photos de la Maison Forestière Belle-Croix et son carrefour avec un poteau directionnel (dit) de Condé sur 3 périodes différentes.

À partir du poteau, en face le GR 12, puis à partir de 75 mètres à gauche, vous bifurquez sur le Chemin de Brenouille.

Ensuite, une époque où la chasse à courre était une coutume.

Enfin, sur la photo couleur, cette fois-ci, ce sont des cavaliers sans fusil qui sillonnent nos sentiers. Ces derniers sortent justement du Chemin de Brenouille.



Même si on ne connaît pas l'année officielle de sa désignation, le Chemin de Brenouille est répertorié ainsi sur des cartes datant de 1743 (crédité parfois Bernouil).

Il y avait aussi autrefois un carrefour (entre la Croix des Veneurs et La Rue-des-Bois reliant 4 chemins) qui avait pour nom « Carrefour de Brenouille ». Aujourd'hui sa dénomination n'est plus accréditée sur les cartes de l'IGN (Institut Géographique National).

Autrefois, chaque parcelle de la Forêt d'Halatte était répertoriée sous forme de lieux-dits. Aujourd'hui, elles sont découpées de façon rectiligne comme les USA, à la différence que ces parcelles sont numérotées afin de mieux se repérer. Ces numéros sont affichés sur des arbres à l'angle de chaque intersection des routes et sentiers.

## Tous les chemins mènent à Brenouille (enfin presque)

### Poteau de Condé

Le Chemin de Brenouille traverse 16 Etats... euh, parcelles de la forêt dont (coïncidence) la n°123, nombre indissociable de notre commune, puisque encore au XX<sup>ème</sup> siècle la RD 123 traversait Brenouille.

En vous baladant en Forêt d'Halatte, vous ne trouverez pas sur les Poteaux directionnels de Condé la direction de Brenouille pour la simple et bonne raison que notre chemin n'y aboutit en aucun cas.

Mais vous pourrez de temps à autre en apercevoir quelques uns (précisément 5) à des intersections, puisque le Chemin de Brenouille traverse certaines de ces « avenues ». Le plus proche est le Poteau de Belle Croix situé à 75 m de l'embranchement du Chemin de Brenouille.

*Environ 100 ans séparent ces 2 photos du Pavillon de Chasse (situé sur la parcelle 123), du carrefour et de la Route des Bâtis (le poteau est parti en restauration). À 200 mètres après le poteau, intersection du Chemin de Brenouille.*



FLEURINES (Oise) — Forêt d'Halatte — Carrefour des Bâtis



Plaque de Cocher du Chemin de Brenouille. Côté nord : directions Route de la Forterelle / La Rue des Bois. Côté sud : Route des Bâtis / Carrefour de Belle-Croix

### Plaque de cocher

Bizarrement, sur le Chemin de Brenouille se trouve accrochée à un arbre une plaque de cocher. C'est un panneau routier directionnel apposé au bord des voies de communication (carrefours) à partir de 1845. Ils sont généralement en fonte peints en bleu avec les inscriptions blanches en relief. On retrouve encore ce genre de plaques accolées sur des pans de maison à l'angle de carrefours en agglomération, la plupart étant rouillées.

Pourquoi cette dénomination ?? Tout simplement il faut rappeler qu'à l'époque, les voitures étaient tirées par des chevaux dirigés par un cocher, et que les voies goudronnées n'existaient pas. À partir de 1918 les panneaux de direction Michelin viendront remplacer ces plaques de cocher.

Ce vestige perdu en pleine forêt démontre à quel point le Chemin de Brenouille était important à cette époque.

Nouvelle coïncidence, cette plaque est située à l'angle d'une intersection sur la parcelle 123.



Numéro de parcelle 123

Plaque de Cocher du Chemin de Brenouille

Vers Route des Bâtis

## Le GR12

Les sentiers de grande randonnée (GR) sont des itinéraires pédestres balisés permettant d'effectuer des randonnées de plusieurs jours ou semaines. Le plus connu étant le GR 20 traversant la Corse.

Mais celui qui nous intéresse est le non moins célèbre GR12 qui relie Amsterdam à Paris (3), et plus précisément la partie qui traverse la Forêt d'Halatte.

Un « itinéraire bis » (GR12B) fut ajouté, se scindant à partir du Mont Pagnote pour rallier le tracé originel au carrefour de Belle Croix afin que les promeneurs locaux puissent utiliser le GR12 comme circuit dans la Forêt. Ceci permet de laisser un choix au randonneur qui veut faire le grand parcours. Ce GR12B emprunte le Chemin de Brenouille sur 1 750 mètres.

Conclusion, le nom de notre commune est associé au GR12. Le Chemin de Brenouille est très prisé des vététistes, et des cavaliers... mais aussi des sangliers noctambules.

## Picasso a fait un petit bout chemin (de Brenouille) d'artiste à Verneuil-en-Halatte

Pablo PICASSO, durant sa période « cubisme » viendra faire un petit séjour estival en 1908 au hameau de La Rue-des-Bois (commune de Verneuil) à la Ferme PUTMAN (5). Durant cette période approximative de 5 semaines, il prendra le temps de peindre une dizaine de tableaux dont certains en Forêt d'Halatte. Pour réaliser ceux-là, PICASSO a obligatoirement emprunté le Chemin de Brenouille pour chercher son inspiration, sachant que c'est le seul accès à la forêt par ce hameau.

## Si près du but !

Si un jour il vous prend l'envie de faire le trajet des Moines en randonnée à partir de l'Abbaye de Chaalis, vous risquez d'avoir la mauvaise surprise de voir votre escapade échouer à 50 m du but. En effet, le bac qui servait à traverser l'Oise n'existe plus. Vous serez donc condamnés à faire un « petit » détour de 10 km par Pont-Saint-Maxence pour regagner Brenouille.

Eh oui, le Chemin de Brenouille mène presque à Brenouille. En conclusion, le Chemin de Brenouille représente en quelque sorte la « Nationale 7 » de la Forêt d'Halatte. Même s'il n'aboutit pas sur les plages de la Méditerranée, il a au moins le mérite de terminer sa route sur les bords de l'Oise, sachant qu'il y a encore une petite centaine d'années, il y avait des petites plages de sable d'où des gens se baignaient.

Photos :

A droite : Baignade dans l'Oise par le Chemin de Brenouille dans les années 1940.  
En bas à gauche : La Rue-des-Bois. Intersection Chemin de Brenouille / RD à l'orée de la Forêt d'Halatte. Votre « calvaire » de 20 km pour rejoindre l'Abbaye de Chaalis commence ici ! Cette partie peut aussi être surnommée le « Chemin de Picasso ».  
En bas à droite : Encore quelques hectomètres avant de « presque » rallier Brenouille.



Le nombre 123 dans tous ses états ...unis par Brenouille  
- Plaque de Cocher rouillée à Rieux de l'ex RD 123 en direction de Brenouille.  
- Même plaque une fois passée par Photoshop.  
- Panneau directionnel Michelin intersection Brenouille / Les Ageux de l'ex RD 123.  
- Parcelle n°123 à l'intersection du Chemin de Brenouille et de la «Route» des Bâts modifiée par un promeneur, une allusion au jeu. Et si le Chemin de Brenouille était aussi « l'autouroute du soleil » pédestre ?

Rappelons que Brenouille fait partie de la Communauté de Communes des Pays d'Oise et d'Halatte (CCPOH). Dans cette Forêt d'Halatte, en vous baladant, vous pourrez y découvrir des fontaines en pierre, un obélisque, des menhirs, ruines (fondations) d'un temple romain, ruines du Calipet, points de vues, flore, une source d'eau potable, des sangliers, des biches, des chevreuils...

*Remerciements à Jean-Claude MACAIGNE pour m'avoir inspiré cet article.*

(1) Retrouvez l'article ainsi que tous les précédents P'tit Brenouillois sur notre site internet [www.brenouille.fr](http://www.brenouille.fr)

- (2) L'arpent : unité de mesure sous l'Ancien Régime qui équivaut à 0,51 ha
- (3) Le GR12 long de 977 km traverse les Pays Bas (sur 222 km), la Belgique (sur 409 km), la France (sur 346 km) par les départements des Ardennes, de l'Aisne, de l'Oise (par ses Forêts de Compiègne, d'Halatte et de Chantilly) et du Val d'Oise.
- (4) Exemple illustré de la parcellisation (dont la 123) d'un secteur de la Forêt d'Halatte dans l'article des Cyclo-Pattes en page 15 concernant la randonnée de Beaurepaire.
- (5) Picasso apparaît aussi dans l'article « La dynastie des Guerlin partie 3 » dans le P'tit Brenouillois n°7



## Evidanse (par Jean-Michel PROMSY)

Après 49 années il a été acté lors de l'assemblée générale extraordinaire du 30 janvier 2021 le changement de dénomination de l'Association Sportive & Culturelle de Brenouille (A.S.C.B.) en Evidanse.

A ce changement de dénomination s'en est suivie une modification de nos coordonnées :

Adresse mail : [evidanse60@gmail.com](mailto:evidanse60@gmail.com)

Téléphone : 06 21 05 00 67

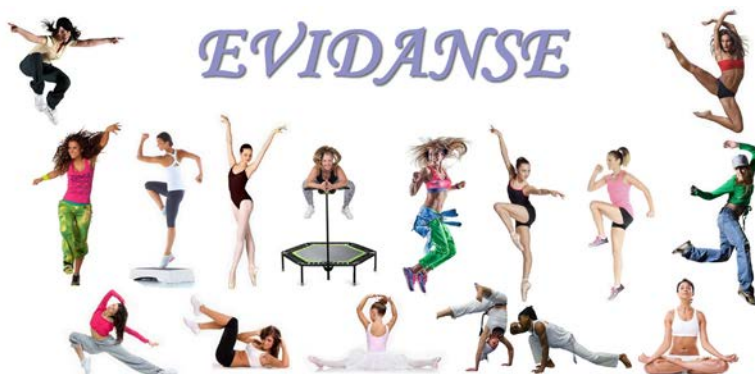
Site web : <http://www.evidanse60.fr>

Page Facebook : Evidanse



Depuis plus d'un an maintenant, du fait de la crise sanitaire, notre association fonctionne au ralenti. Nous subissons tous de plein fouet cette pandémie, toutes les manifestations ont été annulées les cours en présentiel n'ont pu avoir lieu qu'en septembre et octobre pour reprendre timidement mi-mai.

Je tiens à remercier l'engagement et le professionnalisme des professeurs qui ont fait tout ce qui était possible pour maintenir a minima une activité dans des conditions parfois très difficiles en proposant des cours alternatifs par séance vidéo. Je remercie également la patience des adhérents à cet égard. Cette solidarité sera le fondement pour les années à venir.



📞 06 21 05 00 67

📘 EVIDANSE

🌐 EVIDANSE60.FR



### SAISON 2021/2022 :

Le planning des cours et les pré-inscriptions seront possibles directement sur le site de l'association à partir de début Juin 2021.

Nous vous proposerons dès la rentrée de septembre des cours de :

- Danses : Eveil corporel, Modern Jazz, Contemporain, Classique, Hip Hop.
- Yoga et Pilate niveau 1
- Capoeira.
- Renforcement musculaire, STEP, LIA, Cardio boxe et jumping Fitness.

Ces cours sont ouverts aux enfants à partir de 4 ans jusqu'aux adultes.

Formule fitness à la carte : Vous n'adhérez plus à une activité mais à une heure de fitness (ou plus selon vos envies en bénéficiant des forfaits proposés). C'est pratique, simple, flexible. Vous pratiquez une activité selon vos envies, vos disponibilités et ce toujours dans le respect de votre budget.

Réduction inscription multiple : Dans le cas où vous vous inscrivez à plusieurs activités pour vous-même ou pour les membres d'un même foyer fiscal, nous appliquons une dégressivité sur le montant de la cotisation alors profitez-en !

### LABEL QUALITE FEDERATION FRANCAISE DE DANSE :

En Février 2021 notre association a reçu le label qualité de la Fédération Française de Danse. Cette distinction reflète :

- La qualité et la diversité des équipements et matériels proposés.
- Notre savoir-faire et les compétences des enseignants valorisées par ce diplôme.
- L'attention portée à l'accueil de tous les publics.
- L'implication de l'association dans le partage des valeurs et pratiques sportives et culturelles.

### BROCANTE des Hauts de Brenouille du 4 Juillet 2021 :

Le 4 Juillet est prévue la 30<sup>ème</sup> brocante des Hauts de Brenouille organisée par l'association.

Cette année, elle se déroulera uniquement dans le parc de la Butte Ouest entre la salle Balavoine et les jardins familiaux. Vous pouvez dès à présent vous inscrire sur le site de l'association soit directement soit en téléchargeant le bulletin d'adhésion.

Prenez bien soin de vous, au plaisir de se retrouver pour la pratique de vos activités favorites ou lors de prochains évènements.

## Fil d'Argent *(par C.A GILOT)*

### Elections à bulletins masqués et confidentiels

Pour cause de Covid-19, l'Assemblée Générale et publique annuelle de l'Association n'a pu se tenir à l'Espace Daniel Balavoine. Néanmoins, les élections ont pu avoir lieu mais dans des conditions particulières.

En effet, est entré en compte le système des élections par correspondance. Chaque adhérent s'était vu remettre à domicile le « kit » nécessaire au vote (questionnaire, enveloppe réponse timbrée).

Tout d'abord centralisées en Mairie, les enveloppes ont ensuite été dépouillées à huis-clos sous le contrôle de deux commissaires non adhérents aguerris au fonctionnement de la vie associative. Ce vote par correspondance s'est révélé être un succès, 67 lettres retournées sur 70 envoyées.

Résultat : 61 bulletins bons pour 6 nuls, une belle performance. Par ailleurs, le Président remercie les adhérents pour cette collaboration inhabituelle.

Pendant cette réunion, Alain KOENIG a proposé aux membres du Bureau certains des nouveaux projets sous-réserve bien-sûr, de l'évolution des événements dont une Croisière commentée sur la Marne sur un bateau à roue de style « Louisiane » prévue le 10 septembre. D'ici là, les choses se seront peut-être améliorées dans le bon sens. L'espoir fait vivre...



Jeannot à l'aube de ses 80 ans était toujours fringant pour danser avec son épouse Renée

Suite à l'assemblée générale du 1er mars 2021 le Bureau est composé de :

Président : **Alain KOENIG**  
Vice-Président : **Claude CHASSARD**  
Secrétaire : **Ginette TAUREAU**  
Trésorière : **Régine EGNART**  
Secrétaire Adjoint : **Serge WÉMAUX**  
Trésorière Adjointe : **Ginette TAUREAU**

Membres : **Françoise ANQUEZ, Josie COPPIN,**  
**Nicole DESMARET, Dominique MOLLET, Ghyslaine RONDEAUX,**  
**Josette VANDERSTRAETEN**

### Hommage à Jean BRASSEUR dit « Jeannot »

Une figure emblématique du Fil d'Argent vient de nous quitter en ce mois d'avril. Jeannot était l'un des plus anciens adhérents de l'Association et a même pendant un temps fait partie du Bureau. Il s'était énormément investi dans les animations musicales et dans les diverses activités dans la salle LCR.

Le président, les membres du Bureau et les adhérents adressent toute leur sympathie à Renée, son épouse

## FaSiLa Jouer *(par Serge WÉMAUX)*

Comme beaucoup FASILA attend avec impatience le retour d'une situation normale afin de reprendre ses activités. Nous avons toujours sous le coude le projet de fêter les 20 ans de l'association.

Petit rappel :  
pour les personnes utilisant FACEBOOK  
vous pouvez nous contacter sous :  
[atelierchant.Brenouille](https://www.facebook.com/atelierchant.Brenouille)

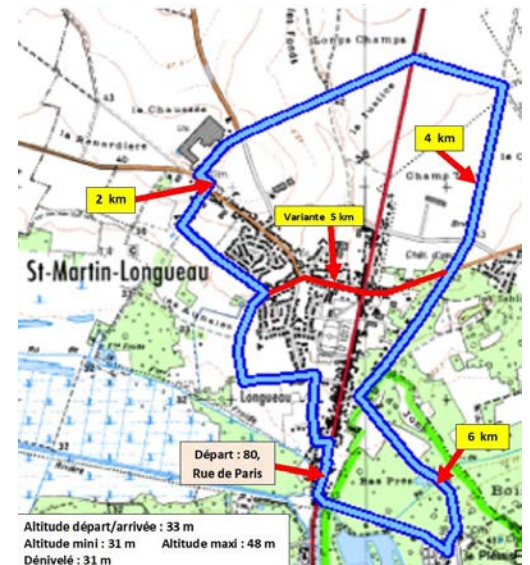


# Cyclo - Pattes *(par Joël HUSSE)*

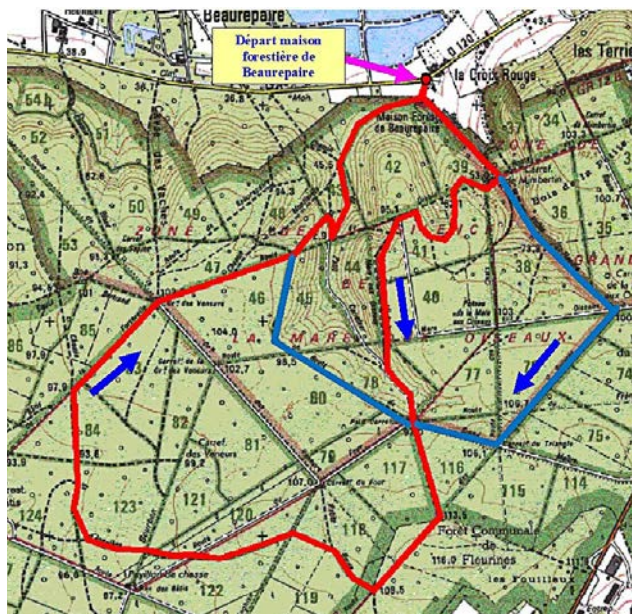
Si vous venez nous rejoindre, voilà ce qui vous attend, bientôt ??? (parcours entre 5 et 9 km)



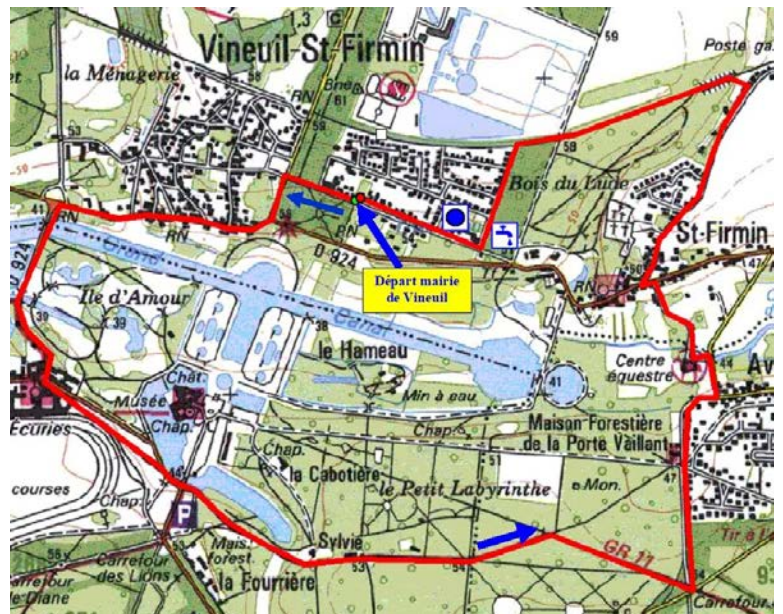
En Forêt d'Ermenonville



Boucle de Saint-Martin-Longueau 7,100 km avec variante 5 km



Randonnée de Beaurepaire: 8,100 km ou 5,500 km par le raccourci bleu (avec un bref passage par le Chemin de Brenouille et la parcelle 123 cf article en page 12)



Autour du Château de Chantilly : 8 km. Départ Vineuil-Saint-Firmin

Encore des souvenirs avec ici la Rando-Lune en 2018 au Mesnil-en-Thelle (la une des journaux !!!!!!!)

Ils sont arrivés de tous les horizons de l'Oise et du Val-d'Oise : de Persan, de Bornel, de Chambly comme cette fine équipe du CLEC ou encore de Brenouille (près de Noyon) comme ces lutins de Noël "les Cyclo-pattes", un mélange de randonneurs à pied et à vélo.



Mesnil-en-Thelle : les «Cyclo-pattes» de Brenouille ont participé à la Rando Lune organisée par les Joyeux Godilots.

Article de presse de 2018

## **B.M.C. (Brenouille Model Club)** (par Cédric ANIC)

L'association de maquetistes et figurinistes le « Brenouille Model Club » a été créée en 2017 dans l'idée de rassembler des personnes ayant pour passion commune le monde du maquetisme statique. A ce titre, nous disposons d'une salle communale prêtée par la Mairie de Brenouille, place Lamartine.

Le club aujourd'hui est composé d'environ 9 adhérents, nous nous retrouvons quand la situation le permet le samedi après-midi. Nous sommes accueillis aussi par le magasin de modélisme et de jeux de société le Modéli-game de Pont-Ste-Maxence qui met à notre disposition ses locaux et organise des rassemblements avec les clubs du département. Le BMC participe aussi aux événements au niveau régional tels que les expositions en tant que participants ou en tant que visiteurs. Il arrive que nous traversions les frontières pour rencontrer d'autres passionnés en Belgique, Hollande lors des grands événements européens.

L'univers du modélisme est tellement vaste que vous trouverez chez nous un panel de toutes les activités autour du pot de colle et de peinture, montage de chars, avions, figurines Warhammer, bustes et figurines, à l'acrylique ou à l'huile, au pinceau ou à l'aérographe, toutes les catégories sont représentées par les adhérents.



Suite à l'assemblée générale du 26 septembre 2020 le nouveau Bureau est composé de :

Président : **Cédric ANIC**  
Trésorier : **Patrick LEMOINE**  
Secrétaire : **Cédrick FOURNIER**

mail : [bmodelclub@gmail.com](mailto:bmodelclub@gmail.com)

Téléphone : **06 20 86 95 38**

Pour plus d'informations vous pouvez consulter la page [facebook](#) du club :

<https://www.facebook.com/BMC60>

## T.C.B.M. (Tennis Club de Brenouille Monceaux) *(par Sébastien HECQUET)*

### L'école de tennis en mode COVID

Comme pour tous les clubs sportifs amateurs de France cette saison 2021 est particulièrement frustrante. Elle se déroule au rythme des restrictions et recommandations sanitaires qui impactent profondément l'organisation des séances de l'école de tennis. Le club a mis tout en œuvre pour tenter de proposer aux jeunes de l'école de tennis une pratique du tennis dès que cela a été possible. Des stages et des matchs de compétition ont permis depuis le 20 mars de rattraper un peu les séances perdues mais surtout de revoir nos jeunes s'exprimer sur les courts de notre commune. Ce constat n'aurait pu être espéré sans la mobilisation de nos professeurs de tennis. In fine la proportion de cours de tennis dispensés est équivalente à une saison « normale ».

### Plein feu sur les courts extérieurs de Brenouille !

Résultat du travail mené avec la municipalité de Brenouille, nos licenciés vont pouvoir profiter d'un éclairage LED des courts. La remise en service de ces éclairages est essentielle à la vie du club. Ils permettront d'assurer les séances de cours en soirée ou en période automnale lorsque la luminosité naturelle décline. Ils permettront également d'envisager plus sereinement la programmation des matchs lors du tournoi Open du club. Nous remercions vivement la commune de Brenouille d'avoir mené à son terme ce projet qui était initié depuis plusieurs années.

### SLINGER un nouvel assistant au TC Brenouille Monceaux

Cette saison le club a fait le choix d'investir dans un matériel qui pourrait changer le contenu de certaines séances de cours. Le lanceur de balle SLINGER fait désormais partie du STAFF. Il est là pour aider nos professeurs dans leurs séances et les équipes lors des entraînements.



Groupe Ado



Groupe Ado en stage tennis



Les 7 - 8 ans en stage avec Nicolas



Slinger



En stage tennis avec Florelle



Slinger en action



Courts extérieurs de Brenouille

## C.R.A.B.B. (Club Rural Associatif du Basket Brenouillois)

(par Alain DUFÊTRE)

### Le mot du Président du CRABB.



Tournoi U11 départemental à Brenouille

Nous espérons refaire du basket avant fin juin sous forme de tournoi ou de rencontre amicale car la FFBB a annoncé l'arrêt du championnat de tous les amateurs.

Que l'on puisse réaliser en juin, notre basket en famille et l'AG sous forme initiale ou bien avec des aménagements dus aux conditions qui nous seront données à ce moment-là. Dès que l'on pourra rouvrir les portes du gymnase nous serons

heureux de vous accueillir et de vous retrouver en pleine forme pour reprendre le basket.

Retrouvez toutes les informations utiles sur notre site que nous mettons à jour au fur et à mesure : <http://crab-brenouillois.fr> Et serons présents aussi lors de la fête des Associations qui devrait avoir lieu en septembre.

## Annonces

**B.M.C.**  
**BRENOUILLE MODEL CLUB**

<https://www.facebook.com/BMC60/>

**VOUS AIMEZ**  
**LES REPAS DANSANTS ET ANIMÉS**  
**LES SORTIES TOURISME / SPECTACLES**  
**LES TOURNOIS DE BELOTE**  
**LES JEUX DE SOCIÉTÉ**

**VENEZ REJOINDRE**  
**LE FIL D'ARGENT**  
**ALAIN KOENIG : 06 11 09 92 84**

# BRENOUILLE

## 4 JUILLET 2021

### VIDE-GRENIER BROCANTE

06 21 05 00 67

[Evidanse60.fr](http://www.Evidanse60.fr)

**30<sup>ème</sup> brocante des Hauts-de-Brenouille**  
**Parc de la Butte Ouest**

## État Civil

### Naissances

Selma HERMAK, 12 Mars 2021  
 Mia Lylia Mila BOUSSAIDI, 21 Mars 2021  
 Mathilde TELLIER, 25 Mars 2021  
 Rose NATTIER, 13 Mai 2021  
 Azilyz TISCH-ROTENBERG, 19 Mai 2021

### Mariages

Abd Salem OUFADDEM et Nadia ARJDAL, 20 Mars 2021  
 Philippe LEBLANC et Aurélie CLERE, 22 Mai 2021

### Pactes civils de solidarité

Anthony FRADIN et Elsa ADJOVI-BOCO, 18 Mars 2021  
 Yoann JOURNEAU et Sandra MARQUES SANTOS, 3 Avril 2021  
 James DELORY et Sarah BECQUET, 5 Mai 2021

### Décès

Romain BRUTEL, 31 Mai 2021

## Infos Pratiques

### Horaires de la Mairie

10 h à 12 h du lundi au vendredi  
 16 h à 17 h 30 les lundis, mercredis et vendredis  
 10 h à 12 h le premier samedi de chaque mois  
 (report au 2<sup>ème</sup> samedi en cas de jour férié)  
 Téléphone : 03 44 70 70 70  
 e-mail : [contact@brenouille.fr](mailto:contact@brenouille.fr) - Site internet : [www.brenouille.fr](http://www.brenouille.fr)

### Horaires du Cimetière

du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars : 9 h à 17 h  
 du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre : 8 h à 19 h

### Horaires de la Bibliothèque : Tél : 03 44 72 75 12

Mardi : 16 h 30 à 18 h 30  
 Mercredi : 9 h 30 à 11 h 30, et de 14 h à 17 h  
 Samedi : 9 h 30 à 11 h 30, et de 14 h à 16 h 15

### Professions de Santé à la Place Lamartine

#### Cabinet Médical :

Dr FOYART, Médecin : 03 44 72 86 46  
 Dr GLIBERT, Médecin : 03 44 72 86 46  
 M<sup>me</sup> ROUSSELLE, Infirmière : 03 44 70 06 85  
 M<sup>me</sup> MOLINAS, Infirmière : 03 44 70 06 85

#### Pharmacie :

M<sup>me</sup> SOENE : 03 44 70 06 90

**Gendarmerie de Brenouille :** 03 44 27 34 17

**Déchets ménagers :** 0800 60 70 01

## Numéros Utiles

**A.P.E.B** M<sup>me</sup> HURTAUD : 06 27 50 35 34  
**ASD.Westindies** M<sup>me</sup> FAZEUILH : 06 68 27 42 06  
**A.T.T.B** (Tennis de table) M. BOICHU : 03 44 72 85 93  
**Brenouille Model Club** M. ANIC : 06 20 86 95 38  
**C.C.B Brenouille** (Canne de Combat et Bâton)  
 M. DA SILVA : 06 12 80 04 12  
**Comité Départemental de Spéléologie de l'Oise** M. ACCORSI : 06 22 01 68 54  
**Comité des Fêtes** M. DÉPRET : 06 14 03 35 47  
**C.R.A.B.B** (Basket) M. DUFÊTRE : 06 10 33 41 86  
**Cyclo-Pattes** M. HUSSE : 06 19 09 20 66  
**E.K.D.B** (Karaté) M. ABOUBEKER : 06 16 83 19 82  
**Evidanse** M. PROMSY : 06 21 05 00 67  
**Fa Si La Jouer** M. WÉMAUX : 06 61 80 79 88  
**Fil d'Argent** M. KOENIG : 06 11 09 92 84  
**Football Les Ageux - Brenouille**  
 M. HAMMADI : 06 81 04 32 59  
**H.B.C.V** (Handball) M<sup>mes</sup> LECOMTE et HEURTEUR  
**Jardins Familiaux** M. GERHARD : 06 41 91 07 41  
**J.J.C.B** (Judo) M. MÉREAUX : 06 87 61 78 06  
**Noël Enchanté** M<sup>me</sup> FOYART : [noel.enchante@orange.fr](mailto:noel.enchante@orange.fr)  
**Patrimoine Art et Traditions**  
 M. ESPARGELIÈRE : 06 50 59 12 01  
**Propriétaires du Vert Village de Brenouille**  
 M. FROIDEVAUX : 06 10 46 72 63  
**P'tit Théâtre de Brenouille**  
 M. ORFANOS : 06 70 52 65 08  
**R.V.B VolleyBall** M<sup>me</sup> JOLY : 06 70 19 83 31  
**Speed R/C** M. ROCQUES : 06 79 11 12 99  
**T.C.B.M** (Tennis) M. HECQUET : 06 24 12 32 62



Ne peut être vendu

Ne pas jeter sur la voie publique

**BRENOUVILLE**

**SAMEDI 10 JUILLET**

**À partir de 19h**

**PARC SAINT-RIEUL**

**PIQUE-NIQUE  
CITOYEN**



**APPORTEZ  
votre pique-nique**

**PARTAGEZ  
en famille, avec voisins et  
amis en toute convivialité**



**POT D'ACCUEIL OFFERT**

**AMBIANCE MUSICALE**

**À LA TOMBÉE DE LA NUIT, GRAND FEU D'ARTIFICE**

**VENEZ NOMBREUX FÊTER L'ÉTÉ 2021**

